



// Dossier

La **biodiversité**
fleurit à **Saint-Martin-d'Hères**



actualité

- 4 // Conférence, le numérique au service du soin
- 5 // Les places Étienne Grappe et Pablo Picasso font peau neuve
- 6 // Collèges, toujours mieux accompagner les élèves
- 7 // Focus sur le Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance
- 8 - 9 // Retour : Conseils municipaux du 12 février et du 19 mars



plus loin

- // Yuna Chiffolleau
Chargée de recherche en sociologie au département Sciences pour l'action et le développement de l'Inra



en mouvement



dossier

- // La biodiversité fleurit à Saint-Martin-d'Hères



expression politique



portrait

- // Philippe Grorod
Toute la musique que j'aime



culturelle

- 22 // La musique en fête à la médiathèque et au CRC Erik Satie
- 23 // Opéra party pour tout-petits !



active

- // L'Adace fête ses 60 ans



en vues

- // Des super héros au carnaval de la MJC Bulles d'Hères



La marque Imprim'Vert, dont dispose l'actuel titulaire du marché d'impression du journal, impose : d'éliminer tout déchet nuisant à l'environnement ; de ne pas utiliser de produits toxiques ; de sécuriser les liquides dangereux stockés par l'imprimerie ; de communiquer sur les bonnes pratiques environnementales ; de suivre ses consommations énergétiques.



Le papier utilisé est un papier 90 g certifié PEFC (Programme de reconnaissance des certifications forestières) : ce système définit et promeut des règles de gestion durable de la forêt. Ses priorités sont de produire du bois tout en pérennisant la ressource forestière ; préservant la biodiversité ; garantissant le respect de ceux qui possèdent les forêts, y vivent et y travaillent ; maintenant un équilibre entre production, environnement et accueil des usagers de la forêt.



“ Continuons d’agir en ce sens dans l’écoquartier Daudet mais également partout dans notre commune pour témoigner qu’il fait bon vivre à Saint-Martin-d’Hères. ”

Magazine municipal d'information CS 50 007 - 38401 Saint-Martin-d'Hères cedex
Tél. 04 76 60 74 03 - www.saintmartindheres.fr
Directeur de la publication David Queiros Rédactrice en chef Gaëlle Cheurlin
Rédaction Gaëlle Cheurlin, Laurent Marchandiau, Katja Sainvoirin Mise en page
Emmanuelle Piras Photos Patricio Pardo-Avalos, sauf mention.
Courriel gaelle.cheurlin@saintmartindheres.fr Dépôt légal 06.04.19
Imprimerie Technic Color - Tirage : 19 600 exemplaires. Publicité : 04 76 60 90 47.

Suivez aussi l'actualité sur...



dynamique et solidaire
saintmartindheres.fr



Une ville écoresponsable et solidaire

ambition de créer du lien social et de la solidarité, d'offrir un cadre de vie attractif et agréable pour tous.

Continuons d'agir en ce sens dans ce quartier mais également partout dans notre commune pour témoigner qu'il fait bon vivre à Saint-Martin-d'Hères.

De nombreux espaces publics ont été réaménagés ou le sont en concertation avec les habitants, quels enseignements en tirez-vous ?

David Queiros - Saint-Martin-d'Hères est une ville riche en espaces verts. Lorsque l'on additionne les terrains engazonnés, les surfaces de massifs, les parcs et placettes que compte notre commune, lorsque l'on y ajoute des espaces à vocation sportive, ainsi que la colline du Murier et les zones de nature du campus, c'est près de 37 % du territoire communal qui est occupé par la végétation. Tous ces espaces sont très prisés par les habitants et certains demandent à être réaménagés afin d'offrir des espaces de loisirs et de détente mieux adaptés aux usages de chaque génération. Nous avons fait le choix de rencontrer les utilisateurs et ces rencontres sont toujours enrichissantes et constructives. Que ce soit les aires de jeux pour les enfants, les emplacements des bancs, les cheminements, l'éclairage, les arbres, les fleurs, les oiseaux, les nichoirs, les ruches et les chiens... tous les sujets sont abordés, sans tabou. Et au vu du succès de leur fréquentation, je crois que nous avons réussi car c'est aussi dans de tels lieux que s'exerce aussi l'apprentissage de la citoyenneté. Il appartient à chacun de les préserver et d'apprendre à y vivre ensemble.

2019 est l'année du grand retour du carnaval à Saint-Martin-d'Hères, qu'est-ce qui a motivé cet événement ?

David Queiros - Ce rendez-vous porte en lui toute la richesse et toute la diversité de la ville. Le carnaval permet la participation et l'implication de personnes de tous les âges, de tous les milieux sociaux, de toutes les origines. C'est aussi la preuve du dynamisme de la MJC Bulles d'Hères.

Je veux remercier, bien sûr, tous les organisateurs, bénévoles, services de la ville et les participants qui ont contribué à la réussite de ce défilé. Je sais l'immense travail qu'ils ont accompli mais aussi la satisfaction qui a été la leur comme la nôtre devant le succès populaire et le bonheur palpable de cet événement.

Je voulais enfin remercier celles et ceux, moins visibles, dont le rôle est tout aussi essentiel notamment les habitants qui ont participé à la création des costumes.

Le carnaval compte beaucoup à mes yeux. C'est à la fois un grand rassemblement festif, populaire et intergénérationnel que l'on ne peut qu'encourager !

Vous venez d'inaugurer les deux premières résidences sur l'écoquartier Daudet, pouvez-vous nous en dévoiler un peu plus ?

David Queiros - Ces résidences marquent une étape supplémentaire dans la dynamique engagée par Saint-Martin-d'Hères. Notre ville s'est déjà beaucoup transformée en quelques années ; c'est une fierté de pouvoir proposer aux habitants une nouvelle expérience de qualité de vie et de ville durable. Je n'en oublie pas moins le passé dont nous pouvons être fiers. Saint-Martin-d'Hères est une ville aux multiples atouts.

Ici prend vie un projet respectueux des exigences du développement durable, un projet visant à réduire l'empreinte carbone. En donnant à ce quartier une dimension "environnement", c'est toute la ville que nous avons inscrite dans cette dynamique écologique.

En témoigne notre adhésion à la Charte nationale des écoquartiers et notre engagement avec l'obtention du diplôme Label "EcoQuartier" qui reconnaît le caractère exemplaire de ce projet.

En proposant plus de 40 % d'espaces végétalisés diversifiés comme les jardins familiaux, les espaces verts, les plantations d'arbres, les toitures végétalisées et les nichoirs pour oiseaux, l'écoquartier contribue au progrès de la biodiversité de Saint-Martin-d'Hères.

Par ailleurs, sur une des opérations, des toits terrasses accueillent des jardins communs accessibles à tous les résidents souhaitant cultiver. Ils seront accompagnés par une association pour les aider dans leurs réalisations : une première dans l'agglomération.

Le projet d'écoquartier Daudet est le reflet de cette volonté d'aller encore plus loin sur les questions environnementales. Avec des logements abordables en termes de prix, il a pour

SISM : le numérique, une opportunité pour les troubles DYS

Le 26 mars dernier, l'Espace culturel René Proby a accueilli, sur une demi-journée un événement hors-normes sur le numérique au service du soin. L'objectif ? Sensibiliser les personnes aux nouveaux usages des technologies dans le domaine de la santé mentale.



Stands, conférence, ateliers ont animé la journée du 26 mars dans le cadre de la Semaine d'information sur la santé mentale (SISM).

En France, une personne sur cinq a souffert ou souffrira d'une dépression dans le courant de sa vie. Et ce n'est pas le seul trouble ! 6 % à 8 % des Français ont des troubles DYS (dysphasies, dyscalculies, dyspraxies, dysorthographies, troubles de l'attention, etc.). C'est dans ce cadre qu'ont été initiées les Semaines d'information sur la santé mentale (SISM.) Un événement qui s'est déroulé du 18 au 31 mars,

visant à favoriser le repérage et un diagnostic précoce sur l'ensemble du territoire. Pour l'occasion, la ville et ses partenaires ont organisé une demi-journée à l'Espace culturel René Proby sur la thématique "Santé, et si on se connectait ?!" Le but ? Parler du numérique dans les soins tout en évoquant les solutions logicielles et technologiques disponibles dans le secteur de la santé mentale.

Retour sur le programme E-Compared

Pendant cette journée, les participants ont pu découvrir différentes solutions numériques innovantes adaptées aux troubles DYS ainsi que des

activités ludiques. Le soir, une conférence à l'Espace culturel René Proby a permis de faire un retour sur le programme européen E-Compared (European-COMPARative Effectiveness research on online Depression*). « Celui-ci vise à évaluer deux modes de prise en charge de la dépression chez l'adulte, l'une comprenant une psychothérapie classique de type thérapie cognitivo-comportementale, l'autre incluant à la psychothérapie des outils sur Internet », explique le Dr. Jérôme Holtzmann du service de psychiatrie du Centre hospitalier universitaire de Grenoble-Alpes, investigateur principal pour la France dans

le programme E-Compared. L'enjeu est de taille. « La France est en retard dans ce domaine. L'usage d'une thérapie "mixte" validée dans ces troubles permettra, à terme, d'alléger la charge de travail des psychothérapeutes pour qu'ils puissent, in fine, prendre en charge plus de patients », conclut le Dr Jérôme Holtzmann. // LM

*Recherche européenne comparative d'efficacité sur la dépression en ligne

Pour en savoir plus sur le programme européen E-Compared, rendez-vous sur le site :
<http://www.urc-eco.fr/E-Compared>

Pour voir la vidéo rendez-vous sur smh-webtv.fr



#MaCommuneJyTiens, la ville l'a fait !

La ville participe à la campagne de communication lancée par l'AMF (Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité), #MaCommuneJyTiens afin de sensibiliser et valoriser le rôle des villes dans le quotidien des habitants.

« Servir 316 750 repas par an à toutes les générations... », « Valoriser 351 hectares d'espaces verts... », « Gérer 43 équipements sportifs ouverts à tous... », c'est une partie des messages que les Martinerois découvriront en avril et en juillet sur les panneaux d'affichage et les réseaux sociaux (Twitter, Facebook) de la ville. Car Saint-Martin-d'Hères s'est engagée dans la



campagne #MaCommuneJyTiens lancée par l'AMF à l'occasion du 101^e Congrès des maires et des présidents d'intercommunalité de France. À destination du grand

public, cette campagne d'affichage a pour mot d'ordre : « On le fait ! », chiffres à l'appui. L'objectif ? « Réaffirmer publiquement le rôle et la place des collectivités, mettre en avant les différentes compétences de proximité assurées par les communes, valoriser l'image des villes comme maillon à part entière de la vie démocratique* ». Les communes qui le souhaitent peuvent s'approprier les messages proposés en les personnalisant selon leurs propres spécificités. Une mission qu'a accompli Saint-Martin-d'Hères afin de mettre en lumière l'engagement de l'équipe municipale et des services de la ville pour le bien-être et le développement de la commune. // GC

*AMF (Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité).

Vers un embellissement des places publiques

Située au cœur du quartier Renaudie, la place Étienne Grappe fait l'objet de toutes les attentions de la part de la ville. Elle sera modernisée, améliorée pour le bien-être des habitants, tout comme la place Pablo Picasso qui sera également rénovée.



Le maire, accompagné de Jean Cupani, adjoint aux déplacements et à la voirie, et d'agents de la ville, est allé à la rencontre des habitants du quartier Renaudie afin d'échanger autour de l'aménagement de la place Étienne Grappe.

Moderniser pour l'améliorer et en faire un lieu paisible tout en le sécurisant, c'est toute l'ambition du réaménagement de la place Étienne Grappe. Située au sein du quartier Renaudie comptant un ensemble de 430 logements, cette place va être refaite. L'arbre en son centre, vieillissant, a été coupé pour laisser la place à d'autres afin de créer un espace végétal plus harmonieux donnant de l'ombre aux passants tandis que de nouvelles jardinières vont être posées. Une rosace indiquant les points cardinaux ainsi qu'un point d'eau compléteront ce lieu structurant. Pour l'occasion, l'éclairage public sera rénové avec la mise en place d'un système

à économie d'énergie. Cette réfection, totalement financée par la ville, ne s'arrête pas là puisque la place Pablo Picasso sera elle aussi requalifiée. Pour ce faire, la ville s'est engagée dans une démarche participative auprès des habitants afin d'adapter ce lieu de vie au plus proche de leurs besoins et de leurs envies. Deux réunions avec les personnes du quartier ont déjà permis de recueillir leurs idées. Le cabinet Eranthis se chargera de la maîtrise d'œuvre pour ce projet. Parallèlement, le passage nord de la place Étienne Grappe au square Jeanne Labourbe va être repris, afin de réorganiser le stockage des containers poubelles, et éviter d'éventuels mésusages sur ce lieu

public. Ces opérations de réaménagement font suite à un important diagnostic effectué par la commune datant de 2013 et s'inscrivent dans le schéma directeur des espaces publics indiquant les directives d'aménagement jusqu'à 2025. Une modernisation et un embellissement essentiel pour faire de ces lieux des endroits où il fait bon flâner à l'heure d'un soleil printanier ! // LM

Les premiers arrivés...



Le jeudi 14 mars, le maire David Queiros, Jean Cupani, adjoint au déplacement et à la voirie, et M. Olivier Samuel, directeur régional Cogédim Grenoble, en compagnie de nombreux habitants, ont eu le plaisir d'inaugurer la résidence Hello Garden qui compose avec

"Les Jardins d'Alphonse" l'îlot B de l'écoquartier Daudet situé à proximité du gymnase Colette Besson. Cette nouvelle livraison poursuit la série entamée fin 2018, qui au final, totalisera 435 logements. Malgré la pluie venue ternir quelque peu la cérémonie, M. Samuel a

énoncé les avantages de l'opération, à savoir : prix abordables et qualité d'exécution des appartements. Le maire, quant à lui, a rappelé le haut niveau de performance énergétique et l'architecture novatrice de ce nouvel ensemble, sans oublier les installations pratiques qui l'entoureront. La réalisation prend un nouveau virage avec cet ensemble immobilier phare en matière d'écologie et de développement durable, mettant au premier plan un système de chauffage urbain, des jardins partagés en toiture des parkings, des nichoirs pour les oiseaux. À ce propos, l'association Cultivons nos toits sera aux côtés des jardiniers novices afin de les guider pour la culture

et l'embellissement de leur parcelle, pour participer à la végétalisation harmonieuse de tout ce quartier.

L'opération accueillera des commerces de proximité. Les prochaines livraisons de la Zac Daudet sont prévues en mai 2019. // KS

ILÔT B :
Hello Garden :
27 logements en accession privée (TVA à 5,5 %)

Jardins d'Alphonse :
28 logements en accession privée (TVA à 5,5 %)

environ 900 m² de jardins partagés en toiture

500 m² de commerces et services de proximité.

Collèges

Des initiatives porteuses de sens

Un forum des métiers organisé à Fernand Léger, des classes ouvertes à Henri Wallon, du yoga à Édouard Vaillant... Les trois collèges de la ville impulsent tous des initiatives pédagogiques, en complément de l'enseignement classique, autour d'objectifs communs : toujours mieux accompagner les élèves, favoriser leur réussite et leur épanouissement.



Représentation du théâtre forum avec la compagnie La Pagaille au collège Édouard Vaillant.

À la découverte des métiers à Fernand Léger

Vendredi 8 mars, une quarantaine de professionnels sont venus présenter aux élèves de 4^e et de 3^e leur métier. Ce forum, organisé pour la 2^e année consécutive, a connu un franc succès. À l'initiative des parents d'élèves de la FCPE (Fédération des conseils de parents d'élèves), en collaboration avec la ville – des agents des services municipaux se sont joints au forum –, cet événement, qui s'inscrit dans le parcours Avenir, a pour objectif de faire connaître des métiers et de donner l'occasion aux jeunes d'échanger de façon concrète. Car la question de l'orientation n'est pas chose aisée pour les adolescents mais elle doit commencer à s'envisager en fin de collège, d'où la nécessité d'informer les élèves et de leur faire découvrir le large panel de métiers existants. Des tables rondes et des mini-conférences ont été organisées. « Les échanges ont été très riches. Les élèves ont découvert des métiers qu'ils ne connaissaient pas. Ce forum permet de mobiliser les

jeunes autour de la question clé de l'orientation », souligne Laurence Blanc, principale adjointe.

Les classes ouvertes à Henri Wallon

La première semaine des vacances scolaires (hormis les vacances de Noël) ainsi que la dernière semaine d'août, le collège ouvre ses portes à tous les élèves qui le souhaitent pour une semaine d'école un peu différente ! Au programme, aide aux devoirs et conseils méthodologiques en matinée, sorties culturelles, sportives ou encore préparation au BIA (Brevet d'initiation à l'aéronautique) l'après-midi. 30 à 50 élèves sont ainsi accueillis toute la journée par des enseignants des différents disciplines ainsi que par des assistants d'éducation. Les futures 6^e ont aussi la possibilité de participer à l'école ouverte fin août. Une opportunité pour ces élèves de se familiariser avec les méthodes de travail du collège et de découvrir ce nouvel environnement. L'école ouverte laisse aussi la place aux parents avec des conférences et des échanges organisés. Totalement gratuit, « ce dispositif donne la possibilité aux élèves de consolider leurs connaissances et de s'ouvrir à différents univers, tant artistiques que sportifs via les activités très variées de l'après-midi », précise Thierry Ingrassia, principal du collège.

Yoga et développement durable à Édouard Vaillant

Afin de donner aux élèves des méthodes pour améliorer leur concentration, mieux gérer leurs émotions, leur stress... le collège développe un projet autour du yoga en partenariat avec l'association RYE (Recherche sur le yoga dans l'éducation). Des enseignants volontaires se sont formés à cette discipline et peuvent ainsi

instaurer un temps yoga durant les cours afin de favoriser l'apprentissage. Cette initiative est suivie par le laboratoire de psychologie positive de l'UGA*. « Nous avons aussi abordé la problématique des moqueries entre élèves à travers des ateliers et un spectacle avec la compagnie La Pagaille », souligne Anne-Cécile Maron, principale du collège. Le développement durable est aussi au cœur de nombreuses initiatives. Voilà déjà trois ans que le collège s'est doté d'un compost. Chaque midi à la cantine, les élèves trient leurs déchets. Ils seront ensuite déposés dans le compost pour être utilisés dans le jardin du collège. Ce potager est une réserve alimentaire pour les élèves de Segpa** qui utilisent ces denrées pour confectionner des repas qui seront servis dans le cadre de la restauration pédagogique (organisée 7 à 8 fois par an). Des bacs à collecte ont été installés pour récupérer bouchons, stylos et piles usagés. « Nous avons lancé un challenge pour les classes de 6^e autour de la collecte de bouchons en lien avec l'association les Bouchons d'amour avec comme jury des élèves de la classe Ulis », précise Anaïs Macian, conseillère principale d'éducation. Et chaque semaine, une classe se mobilise et s'active pour ramasser les déchets dans la cour et aux abords de l'établissement. « À travers toutes ces initiatives, les élèves sont ainsi sensibilisés au tri, au gaspillage alimentaire et au développement durable », conclut Anne-Cécile Maron. Autant de projets portés par ces établissements qui concourent tous à l'épanouissement des élèves et à la découverte de soi et des autres... // GC

*Université Grenoble Alpes

**Section d'enseignement général et professionnel adapté



Balade au Murier lors de l'école ouverte au collège Henri Wallon.

Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance

Une tendance meilleure que l'année dernière



Le Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) s'est réuni le 6 février dernier en salle du Conseil municipal pour faire un bilan de l'année écoulée.

En préambule, le maire, David Queiros, a représenté « qu'un délit, est un délit de trop, et qu'il est important de rester vigilants. » Les annonces chiffrées restituées par Nadine Le Calonnec, directrice départementale à la sécurité publique et par Isabelle Hazen, responsable

de la police municipale sont encourageantes et indiquent une bonne collaboration et un dialogue de qualité quant à la coordination des actions préventives menées sur le territoire communal.

Les indicateurs 2018 sont au vert par rapport à ceux de 2017, mais certains chiffres enregistrés restent préoccupants notamment en matière de violences non crapuleuses, au même titre que les violences sexuelles. En revanche, les violences crapuleuses ont diminué de 36 %.

En ce qui concerne les atteintes aux biens la tendance se veut favorable avec une baisse enregistrée de 25 % et un niveau qui se maintient au plus bas depuis trois ans à Saint-Mar-

tin-d'Hères. Les vols sont eux aussi en diminution.

En poste depuis janvier, le procureur, Éric Vaillant, a témoigné de son vif intérêt pour le CLSPD martinérois, en soulignant son activité mensuelle régulière. L'ensemble des services de proximité impliqués, notamment le service prévention et médiation, a réaffirmé ses axes prioritaires tels que le renforcement de la prise en charge des mineurs exposés à la délinquance, l'accompagnement à la prévention des violences, l'amélioration de la prise en compte des dysfonctionnements dans les espaces publics et la lutte contre le décrochage scolaire. La ville a mis en place un dispositif de soutien à la parentalité, une cel-

lule de veille pour les mineurs et un accompagnement dédié aux victimes de violences conjugales ou d'autres agressions. Ces dispositifs agissent en synergie avec les actions sociales de proximité du CCAS en associant prévention et éducation pour mieux lutter contre les incivilités. // KS

LA LANGUE ET LA CULTURE RUSSES À L'HONNEUR

Du 15 au 19 avril, France Russie C.E.I. organise la 25^e semaine de la promotion de la langue et de la culture russes. La soirée inaugurale se déroule le lundi 15 avril à 18 h à la maison de quartier Fernand Texier. Plus d'infos : 04 76 42 17 34 france.russie.cei38@gmail.com



Le commandant Josserand, le maire David Queiros, la directrice départementale de la sécurité publique Nadine Le Calonnec, et le capitaine Thevenon.

QUARTIER DE RECONQUÊTE RÉPUBLICAINE

Le quartier Renaudie-Champberton, comme deux autres quartiers de Grenoble et d'Échirolles, a été inscrit en Quartier de reconquête républicaine (QRR). La création de ces QRR représentera des effectifs de policiers et de gendarmes supplémentaires qui seront affectés de façon spécifique à ces territoires. Dans ce cadre, le maire David Queiros a reçu Nadine Le Calonnec, directrice départementale de la sécurité publique, afin d'échanger sur ce nouveau dispositif et de sa nécessaire mise en application concrète. // GC

Conseil municipal

Plan air énergie climat : un bilan positif pour la ville

Lors du Conseil municipal du 12 février, une délibération a été adoptée concernant le Plan air énergie climat, et plus précisément sur le bilan mi-parcours de l'engagement de la ville sur son patrimoine.

Le Plan air énergie climat est un outil permettant aux élus de mettre en œuvre des mesures concrètes évaluées tous les six ans. La délibération adoptée a pour objectif de dresser un bilan mi-parcours de l'engagement de la ville dans la lutte contre le changement climatique, d'évaluer les politiques menées et d'identifier les nouvelles pistes d'actions. Les experts du Giec (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) estiment que 50 à 70 % des solutions au changement climatique ont vocation à être mises en œuvre à l'échelle des villes. C'est d'autant plus vrai que les décisions prises au niveau des communes sont celles qui touchent le plus directement les modes de vie (transports, énergie, habitat...).

Des plans d'actions volontaires

Depuis 2007, la ville s'est engagée activement dans le Plan air énergie climat en déployant des actions sur son patrimoine lui permettant d'aller au-delà des objectifs qu'elle s'était fixés, pour fin 2014, de 12 % de réduction des consommations énergétiques et des émissions de gaz à effet de serre pour atteindre 22 %, ce qui représente 894 tonnes de CO₂ en moins dans l'atmosphère. Pour ce faire, la ville



Le groupe scolaire Henri Barbusse a été entièrement rénové entre 2015 et 2017.

a engagé de vastes chantiers de rénovation de son patrimoine (bâtiments, parc de véhicules, éclairage public) et a travaillé à la mise en place de pratiques plus responsables.

Les travaux de réhabilitation énergétique de la Maison communale ainsi que la réhabilitation et l'extension des groupes scolaires Henri Barbusse élémentaire et Joliot-Curie maternelle ont permis de réduire de manière notable l'impact environnemental du parc bâti. Concernant l'éclairage public, sa consommation a diminué de 20 %. L'engagement de la ville se poursuit avec, par exemple, l'intégration de Saint-Martin-d'Hères dans le périmètre de la Zone à faibles émissions, la généralisation du recyclage, la réduction des déchets ou encore la poursuite de réhabilitations énergétiques d'équipements municipaux (groupe scolaire Vaillant-Couturier, gymnases Voltaire et Benoît Frachon). // GC

Le Conseil municipal a pris acte du bilan mi-parcours de l'engagement de la ville sur son patrimoine.

Féminisation des noms de rues

Huit délibérations ont été adoptées portant sur des dénominations d'espaces publics, et cinq d'entre elles dénomment une rue par le nom d'une femme célèbre. La ville poursuit ainsi la féminisation des noms des espaces publics, sachant qu'en France, moins de 3 % des rues portent le nom d'une femme. La rue Florence Arthaud, navigatrice (secteur Henri Wallon), le chemin Andrée Chedid, femme de lettres et poétesse (secteur Péri), le chemin Dian Fossey, éthologue, zoologiste (secteur Portail rouge), le chemin Suzanne Noël, docteur en médecine (secteur Benoît Frachon) et le chemin Sophie Germain, mathématicienne, physicienne et philosophe (secteur Benoît Frachon) ont enrichi les dénominations des rues martinéroises. // GC

Délibérations adoptées à l'unanimité.

ENQUÊTE PUBLIQUE PLUI

Le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) de la Métropole grenobloise définit les règles de construction et d'occupation des sols des 49 communes du territoire. En cours d'élaboration, il remplacera d'ici fin 2019 les POS* et PLU** communaux. L'enquête publique se déroule du 1^{er} avril au 24 mai sur tout le territoire métropolitain. Chacun peut consulter le PLUI et les avis formulés par différentes instances publiques (Département, Région, Chambres consulaires...), dans plusieurs lieux d'enquêtes répartis équitablement sur l'ensemble du territoire métropolitain et sur une plateforme en ligne. Une commission de commissaires-enquêteurs est mandatée pour recueillir les avis du public et répondre à leurs questions en toute indépendance.

À Saint-Martin-d'Hères des permanences ont lieu en mairie le vendredi 12 avril de 14 h à 17 h, le mardi 23 avril et le vendredi 24 mai de 9 h à 12 h. Ce n'est qu'à l'issue de cette phase de consultation que le projet de PLUI, éventuellement modifié, pourra être approuvé par le conseil métropolitain (été 2019). // GC

*Plan d'occupation des sols
**Plan local d'urbanisme



CONSEIL MUNICIPAL

Prochaine séance mardi 9 avril à 18 h en salle du Conseil municipal.

Conseil municipal

Préserver les femmes de la violence

Pour lutter contre les violences, plus spécifiquement celles commises à l'encontre des femmes, la ville a adopté au Conseil municipal du 19 mars, deux délibérations significatives afin de leur venir en aide.



DR

Lors de la réunion du Conseil local pour la prévention de la délinquance (CLSPD) qui a eu lieu le 6 février dernier, la ville s'est engagée à poursuivre ses processus de prévention et d'éducation en faveur des personnes victimes de violences. L'Association pour la promotion de l'action socio-éducative (Apase), créée en 2006, remplit des missions d'aide sociale à l'enfance, par délégation du Département dans le cadre d'un conventionnement. La mission d'animation et de prévention accomplie par Saint-Martin-d'Hères s'inscrit dans une démarche d'éducation volontariste, active et d'anticipation des situations de rupture, en partenariat avec son CLSPD. La présente délibération a acté la mise à disposition de locaux pour cette association, aujourd'hui située dans la maison de quartier Paul Bert. À charge pour ladite association de s'acquitter des montants des fluides (chauffage, électricité, eau) correspondant à la surface de locaux occupée, pour un montant de 1 758,77 €.

Les femmes et les enfants d'abord...

Depuis 2017, l'observatoire de la délinquance constate une hausse des violences faites aux femmes. La ville se mobilise pour développer une politique publique de prévention efficace. Le plan d'action, copiloté par le service prévention-médiation et le centre de planification et d'éducation familiale, a été construit avec tous les partenaires œuvrant conjointement pour remédier aux violences faites aux femmes. La réflexion s'est engagée avec l'association Solidarité femme Miléna pour trouver des solutions à la question cruciale de l'hébergement d'urgence pour protéger et mettre en sécurité les victimes. L'association appartient à la fondation Georges Boissel, elle lutte contre ces violences avec, pour principales missions : l'accompagnement, le soutien et le suivi des victimes de violences conjugales ou intrafamiliales. Ses leviers principaux sont l'accueil et l'accompagnement social

de ces femmes et de leurs enfants s'il y a lieu. Solidarité femmes Miléna leur procure des hébergements provisoires pour qu'elles y soient mises en sécurité, en attendant la régularisation de leur situation. La ville étant propriétaire de logements, elle a décidé de s'impliquer aux côtés de cette association afin d'accroître ses capacités d'accueil et sécurise ainsi la vie de ces femmes et enfants victimes de violences, tout en renforçant les partenariats autour de leurs situations complexes. // KS

Deux délibérations (n°15 et 17) adoptées à l'unanimité.

DÉLIBÉRATIONS

Retrouvez l'intégralité du Conseil municipal du 12 février et du 19 mars sur saintmartindheres.fr

Élections européennes : un nouveau bureau de vote et des changements

Fini les files d'attente ! Pour les élections européennes, la ville se dote d'un nouveau bureau de vote (BV22) afin de gagner en fluidité et répondre au mieux aux citoyens. Celui-ci se situe au 3 place du 8 Février 1962, salle Ambroise Croizat, au même endroit que le BV02. Des agents seront là le 26 mai, date du premier tour, pour orienter les personnes vers les bureaux de vote concernés qui seront ouverts de 8 h à 18 h. Le bureau centralisateur (BV01)

en profite pour migrer en salle du Conseil municipal au 111 avenue Ambroise Croizat. À l'occasion de ces changements, de nouvelles cartes électorales seront envoyées, en amont, à l'ensemble des électeurs de la commune. Et l'enjeu est de taille ! Les élections européennes permettent d'élire pour cinq ans les 79 eurodéputés français représentant directement la volonté du peuple au niveau du Parlement. // LM



Sociologue, chargée de recherche
à l'Institut national de la recherche
agronomique (Inra)

**Les circuits courts,
mode de distribution des
produits alimentaires, ont
le vent en poupe.
Yuna Chiffolleau revient
sur les bénéfices qu'ils
apportent tant au
niveau économique
qu'environnemental.**

« Les circuits courts, pour favoriser la transition agroécologique »

Le mode de distribution en circuit court semble faire de plus en plus d'adeptes. Est-ce une tendance de fond ou un effet de mode ?

Yuna Chiffolleau : On peut parler de tendance de fond. L'intérêt est croissant, la consommation en circuit court se diffuse et se démocratise. Il existe plus de vingt modalités de circuits courts, Amap*, magasins de producteurs, plate-formes de vente en ligne... Ce mode de distribution, qui n'est pas totalement nouveau en France, s'est développé en lien avec les crises alimentaires de la fin des années 1990, notamment la "vache folle". Les consommateurs ont voulu se rassurer par des achats directs aux producteurs. Les peurs alimentaires ont donné à ces circuits une visibilité qu'ils n'avaient jamais eue auparavant. Par ailleurs, certains agriculteurs, exclus de la modernisation de l'agriculture, ont trouvé dans les circuits courts un moyen de survivre. Et en 2009, l'État a lancé un plan d'action pour favoriser la commercialisation de produits agricoles en circuits courts. Aujourd'hui, ce mode de distribution est largement soutenu par les collectivités locales, via des financements, ou au travers d'actions, autour de la restauration collective notamment, qui tend à aller de plus en plus vers l'achat de produits locaux. On observe un réel dynamisme. Les agriculteurs se regroupent, créent des collectifs, les consommateurs également (supermarchés coopératifs, groupements d'achats...) et ces circuits continuent à se diversifier, en proposant davantage de produits transformés, autour de la viande, des légumineuses ou des céréales. Les signaux sont au vert. Les circuits courts représenteraient aujourd'hui 15 % des parts de marché (10 % en 2013).

La grande distribution a-t-elle un rôle à jouer ?

Yuna Chiffolleau : Il y a toujours eu une offre locale dans la grande distribution, mais elle est minime. Les supermarchés la valorisent depuis peu, à grand renfort de communication, pour se donner une nouvelle image, sachant que la grande distribution perd des parts de marché. Mais contrairement à ce que les distributeurs laissent croire, il s'agit rarement de petits producteurs. Ils travaillent plutôt avec des grandes et moyennes exploitations qui font suffisamment de volume. Ce n'est pas un problème, au contraire, si cela se traduit par une relation plus équilibrée avec eux. Mais il faut davantage de transparence pour le consommateur. On a rencontré,

en revanche, des chefs de rayon motivés pour faire plus de local et des supérettes de centre-ville qui s'approvisionnent auprès de plus petits producteurs, d'ailleurs parfois contre l'avis de leur hiérarchie.

Quels sont les obstacles au développement des circuits courts ?

Yuna Chiffolleau : Tout d'abord la réglementation, qui n'est pas adaptée aux petites structures. On peut aussi regretter le déficit de formations spécifiques pour les agriculteurs. Par ailleurs, beaucoup de consommateurs pensent que les circuits courts ne sont pas pour eux, mais réservés à une certaine élite. Alors que non ! À qualité égale et en saison, les produits en circuits courts ne sont pas plus chers. À l'Inra, pour faciliter les achats, nous avons créé une marque collective, Ici.C.Local, qui permet aux consommateurs d'identifier facilement les produits de proximité sur les marchés et dans les commerces, mais aussi de favoriser les partenariats entre producteurs, artisans et commerçants locaux.

Qu'appportent-ils à l'économie, à la société en général ?

Yuna Chiffolleau : Ces circuits sont peut-être une des pistes les plus évidentes pour favoriser la transition agroécologique et alimentaire et plus largement, pour changer de modèle. Ils entraînent souvent un changement de pratiques chez les agriculteurs, encouragés pour aller vers une agriculture plus raisonnée. Ce mode de distribution valorise les producteurs en mettant en avant leur savoir-faire, en plus de permettre un apport de trésorerie. Pour les collectivités, le développement des circuits courts s'intègre aussi dans le cadre de projets économiques et sont porteurs au niveau politique. Enfin, ce mode de distribution permet aux citoyens de ne pas être uniquement des consommateurs, de mieux connaître les produits qu'ils achètent, de modifier leurs achats en conséquence, de participer à des projets collectifs. Les circuits courts sont vecteurs d'apprentissages et de lien social, et cela a des répercussions importantes pour l'économie locale et le respect de l'environnement. // Propos recueillis par GC

*Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne

Pour aller plus loin : Les circuits courts alimentaires. Entre marché et innovation sociale de Yuna Chiffolleau (Édition Érès).



Vif succès pour les 10 km de Saint-Martin-d'Hères

En jogging et baskets, plus de 200 participants se sont élancés le dimanche 3 mars pour la deuxième édition de la course martinéroise. Co-organisé par l'ESSM Athlétisme et la ville, cet événement sportif ouvert à tout public a remporté un franc succès. La course s'est déclinée en deux parcours, l'un de 5,5 km qui a rassemblé 40 personnes, l'autre de 10 km qui a compté plus de 150 coureurs dont le maire, David Queiros. Les 10 km de Saint-Martin-d'Hères prennent de l'ampleur. L'homologation pour l'édition 2020 s'avère en bonne voie tandis qu'elle devrait se doter d'un parcours dédié aux enfants.





Retour à la paix

Le 18 mars 1962, à la suite des accords d'Évian, Charles de Gaulle annonce à la Radio Télévision Française le cessez-le-feu en Algérie, qui entre en vigueur le 19 mars 1962. Ainsi s'achève ce conflit qui aura duré huit années. 57 ans après, le maire David Queiros, le conseil municipal et les associations d'anciens combattants s'en souviennent lors de la Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. À l'issue de la cérémonie, ils ont déposé une gerbe à leur mémoire au monument aux morts de la Galochère.



À bon entendeur...

Le problème du bruit dans notre environnement citoyen ne peut être réglé en traitant seulement ses aspects techniques. Depuis 2011, le service hygiène - santé de la ville (SCHS) s'est emparé des problématiques qui y sont liées et à son corollaire, l'audition. Pour la 8^e Journée locale de l'audition qui s'est déroulée le 19 mars à Polytech, deux conférences ont été proposées. La première, animée par l'ARDDS 38*. La seconde, animée par le centre d'information du bruit (CIDB). Toute la journée, chacun a pu faire tester gratuitement son ouïe au stand animé par Audika et l'Audition mutualiste, dans les locaux de Polytech.

*Association de réadaptation et défense des devenus sourds

**Langue des signes française

La ville s'engage dans la charte du réseau Partenaires-égalité

Le maire David Queiros a signé la charte métropolitaine Partenaires-égalité de la Communauté université Grenoble Alpes, en présence de Frédéric Potier, délégué interministériel à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT, Christophe Ferrari, président de Grenoble-Alpes Métropole et avec la participation de nombreuses associations étudiantes. Une signature qui reflète l'engagement de la ville autour de la lutte contre les discriminations.



Une bougie pour le Bistrot !

Le café restaurant associatif le Bistrot de la Mixture a fêté sa première année d'existence le samedi 16 mars. Après avoir remporté l'appel à projet pour la gestion et le développement du lieu situé à l'espace culturel René Proby, l'équipe du bistrot se félicite du franc succès rencontré par sa nourriture faite maison, locale et végétarienne. Le bilan 2018 s'avère donc positif avec à son actif 25 événements organisés et 3 600 couverts servis. Cette journée d'anniversaire s'est révélée être à son image, festive, ludique, gratuite et ouverte à tous. Yvon le magicien, la chorale Voix si voix la et AL Peal combo, se sont succédé sur le parvis jusqu'à la nuit, pour le plus grand bonheur des grands mais aussi des petits.

Rosa Luxemburg, une femme d'exception

À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, la médiathèque espace Paul Langevin a reçu l'historien Pierre Saccoman pour évoquer le parcours politique de Rosa Luxemburg. Militante socialiste, reconnue par le mouvement ouvrier allemand, antimilitariste, elle a été emprisonnée pendant la Première Guerre mondiale.

La lecture de quelques unes de ses lettres qu'elle a écrites en prison a permis au public de (re)découvrir l'engagement et la richesse de la personnalité de cette femme d'exception.



Série noire à la médiathèque

Bertrand Schefer était l'invité de la médiathèque espace André Malraux samedi 23 mars dernier, dans le cadre du Printemps du livre. Auteur, réalisateur, scénariste et traducteur, il a publié son premier roman *L'âge d'or* en 2008. Il est venu échanger avec le public autour de son parcours et de son dernier livre *Série noire*, qui plonge le lecteur dans la France des années 60 au travers d'un fait divers étonnant : un kidnapping inspiré d'un roman policier, le kidnapping de l'héritier Peugeot.



Rendez-vous avec l'Afrique

Avec 17 films projetés dont cinq documentaires, deux inédits et une avant-première, la 3^e édition des Rendez-vous des cinémas d'Afrique a donné à voir toute la diversité et la vivacité du 7^e art de ce continent. Le public a pu découvrir des films intimistes ou plus engagés, participer à des débats et à des échanges. Ce festival s'est construit avec une dizaine de partenaires associatifs, comme Coup de soleil Auvergne Rhône-Alpes ou encore le Collectif du 17 octobre 1961.



Les femmes à l'honneur

Quel rapport les femmes entretiennent-elles avec l'espace public ? Celui-ci est-il genré ? Une problématique évoquée à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, célébrée le 8 mars dernier. Plusieurs événements se sont déroulés à Saint-Martin-d'Hères, notamment un temps entre midi et deux en salle du Conseil municipal. Après le discours du maire, David Queiros, des poèmes ont été lus par des membres de la Maison de la poésie, puis quatre artistes de la Compagnie Naüm ont déclamé des textes en musique autour de la condition de la femme.

La à Sai



91 m²
d'espace de
nature par
habitant.

564
espèces
et sous-espèces
végétales dont
14
sont considérées
comme menacées.

230
c'est le nombre
de jardins familiaux
à Saint-Martin-d'Hères,
la positionnant en tête
du département.

Transfiguration totale pour le parc Antoine

Portant sur 80 % des aménagements de l'ancienne configuration, ce parc appelé autrefois familièrement "Parc de la girafe" par les usagers, situé dans le secteur Condorcet, revêtira sous peu un tout autre visage.



Commencée en 2018 avec les études, cette réalisation paysagère repensée et modernisée de fond en comble, accessible entièrement aux personnes à mobilité réduite (PMR), et éco-responsable, verra son achèvement en avril 2019.

Un lieu qui favorise la biodiversité

Une prairie fleurie de plantes mellifères et de graminées contribuera à préserver la biodiversité de ce petit coin de verdure. Elle ne sera fauchée mécaniquement que deux fois par an ce qui contribuera

à réduire l'empreinte carbone du lieu. Les espèces plantées récemment font la part belle aux essences économes en eau et aux conifères. Les éclairages et le système d'arrosage ont été conçus de façon à minimiser les nuisances lumineuses et sonores envers les habitats proches (eau coupée à 21 h, éclairages LED au niveau des circulations uniquement). Tout les bancs ont été remplacés et trois fauteuils urbains ont été nouvellement implantés. Sans oublier l'ère de jeux pour enfants sécurisée et accessible aux PMR. Une table

informative pédagogique a été implantée, avec l'inscription des noms et des essences des arbres et des plantes présents dans le parc.

Un projet co-construit

En mars, les habitants et riverains, largement associés à ce projet ont pu faire part de leurs remarques ou souhaits à l'ad-joint en charge de ces questions et aux services de la ville, lors de deux réunions publiques ayant eu lieu en amont du projet. Un soin particulier a été apporté afin de réduire les surfaces ancienne-

ment ensablées ou bétonnées. Actuellement les jardiniers de la ville s'activent pour ense-mencer les espaces engazon-nés. Les nouvelles circulations en sablé-renforcé ont été sta-bilisées facilitant ainsi l'accès à tous. Une rampe en pente douce, spécialement étudiée pour la circulation aisée des fauteuils roulants, relie les deux niveaux du parc. Enfin, la fontaine a été rénovée et tous les espaces plantés ont été repensés et agrandis. Gageons que tous trouveront plaisir à venir s'y mettre "au vert" ! // KS

5 500 m²
de surface totale
37 arbres de 6 à 8 mètres
de hauteur

25 variétés d'arbres différentes :
10 variétés de conifères
+ 15 variétés de feuillus
40 % de surfaces plantées
7 bancs
et **3** fauteuils urbains.

biodiversité fleurit Saint-Martin-d'Hères

Elle concerne des domaines aussi variés que la protection de la nature, l'agriculture, ou encore les politiques d'aménagement du territoire. Aujourd'hui menacée, la préservation de la biodiversité est plus qu'une priorité. C'est pourquoi la ville porte de longue date de multiples actions pour la sauvegarder et la développer.

Le monde du vivant est caractérisé par son extrême diversité, par « une infinité de formes les plus belles et les plus merveilleuses* ». La biodiversité est un concept beaucoup plus vaste que la simple collection d'espèces animales et végétales : c'est la diversité de la vie à tous ses niveaux d'organisation, du gène aux espèces et aux écosystèmes. Indispensable pour les sociétés par les biens et services qu'elle procure, la préservation de la biodiversité est impérative, d'autant plus qu'elle est menacée. Aujourd'hui, le rythme d'extinction

des espèces est 100 à 1 000 fois supérieur à celui constaté lors des 10 millions d'années passées. Ce phénomène n'est ni inéluctable ni totalement irréversible. Il peut être renversé en fonction de choix politiques, économiques et sociaux qui peuvent se faire à différentes échelles et notamment à celle de la ville.

Une dynamique verte

Lieu de vie par excellence, l'univers citadin est loin d'être un espace sans nature. La ville peut accueillir beaucoup d'espèces, végétales ou animales. Et c'est le cas de Saint-Martin-d'Hères. Le territoire martinérois possède une très grande richesse en matière de biodiversité. Près de 564 espèces et sous-espèces ont été recensées et la ville se situe sur un couloir migratoire. La colline du Murier, le campus mais aussi le cœur de ville sont des espaces riches en faune et en flore, avec la présence d'espèces protégées.

Depuis des années, la ville a une réelle volonté de préserver la biodiversité sur son territoire. Cela se traduit dans de nombreuses actions : en faisant réaliser des

diagnostics faunistiques par des associations (LPO, Gentiana) ; en mettant à disposition pour les habitants des jardins familiaux, des ruchers, un verger collectif ; enfin le règlement du PLU communal préserve la nature en ville et sanctuarise la colline du Murier. Une volonté réaffirmée à travers la mise en place d'une stratégie cadre sur la biodiversité 2019-2022** qui permet de définir des objectifs concrets et d'apporter plus de lisibilité. Elle s'ordonne autour de quatre grands axes : concevoir des espaces de nature favorables et les gérer durablement, rendre le citoyen acteur et co-construire avec les partenaires du territoire. Autant d'actions qui renforcent l'engagement de la ville pour la préservation de la biodiversité. // GC

*Charles Darwin, De l'origine des espèces.
**La stratégie cadre sur la biodiversité a été approuvée lors du conseil municipal du 22 janvier.

La ville a reçu, par l'Agence pour la biodiversité, le label 2 libellules en 2018, lors de sa participation à l'opération "capitales françaises de la biodiversité", confirmant son statut de ville nature.

Manifestations

La biodiv' en voit de toutes les couleurs !

Dans le cadre des Bons plans du développement durable, la biodiversité est au cœur des événements organisés ce printemps par la ville. Ateliers, inauguration du parcours Bio'div, sans oublier le Marché aux fleurs ou la Foire verte du Murier... tous célèbrent et racontent la diversité du monde vivant. Alors... en route !

Trois événements phares ponctuent le printemps à Saint-Martin-d'Hères. Le Marché aux fleurs, l'inauguration du parcours En route pour la Biodiv' et la Foire verte du Murier. Tous ont pour "fil vert" la biodiversité. Rendez-vous est donné sur les stands du marché aux fleurs, le samedi 27 avril, avec une exposition, la distribution de livrets et de conseils. Parce que la biodiversité s'observe en marchant ou même en pédalant, En route pour la Biodiv' sera inauguré le jeudi 16 mai de 16 h à 19 h 30 au complexe sportif Paul Langevin à l'occasion du concours "Allons tous à l'école à vélo". Ce parcours, qui s'étouffera au fil des mois, invite les habitants à observer la faune et la flore martinéroises à l'aide d'un guide explicatif. Quant à l'incontournable Foire verte du Murier, qui se déroule dimanche 19 mai, pléthore d'animations sont programmées : stands, atelier de découverte des insectes et autres petites bêtes, animations pédagogiques autour des abeilles mais aussi création d'un



Lors de l'édition 2018 de la Foire verte du Murier qui avait pour thème le gaspillage alimentaire, un concours de cuisine à destination des enfants a été organisé.

jardin miniature vivant et spectacle de la compagnie Imp'Act... Outre ces temps forts, des activités sont organisées en avril et en mai dans les maisons de quartier ou encore dans les espaces de la médiathèque. Balade biodiversité avec l'association Gentiana autour du quartier Renaudie et dans les jardins Victor Hugo (maison de quartier Louis Aragon, le 25 avril), ateliers compost et jardinage (maison de quartier Gabriel Péri), quizz, jeux, balades littéraire à la médiathèque... à Saint-Martin-d'Hères, la biodiversité est incontestablement la reine du printemps ! // GC

L'intégralité du programme des Bons plans du développement durable est en ligne sur saintmartindheres.fr et disponible dans les maisons de quartier.

Saint-Martin-d'Hères, du miel et des abeilles

Avec une centaine de ruches sur son territoire dont près de la moitié à la ville, l'apiculture a le vent en poupe à Saint-Martin-d'Hères.

Et des projets plein l'escarcelle : un troisième rucher de 25 ruches, une miellerie pédagogique en gestion associative, des ruches sur les toits...

C'est connu. « Si les abeilles disparaissaient, l'humanité n'aurait que quelques années à vivre ». Cette phrase attribuée à Albert Einstein et dont l'authenticité est aujourd'hui remise en question, soulève, qu'importe l'auteur, une réalité. Entre 1985 et 2005, le nombre d'abeilles a chuté de 25 % et l'an dernier aura été une année noire pour ces hyménoptères avec un taux de mortalité en France de 32 %. Remettre cet insecte pollinisateur au cœur de la ville est l'une des préoccupations des communes multipliant les actions en ce sens. Saint-Martin-d'Hères est à la pointe. Comptant pas moins de deux ruchers, l'un familial au Murier, l'autre au Couvent des Minimes, soit une trentaine de ruches, la ville est en train de créer un troisième rucher



(20-25 ruches à terme) sur le site de la Galochère qui sera géré par l'association la Maison de l'abeille martinéroise (Mam). Une ruche va être également installée sur le toit de L'heure bleue cette année. Au total, la ville disposera de plus de 50 ruches sur la centaine qu'elle compte sur son territoire.

Une miellerie d'exception

Afin de soutenir les apiculteurs amateurs très présents sur son périmètre géographique, la commune souhaite aller encore

plus loin ! Une miellerie pédagogique va être réalisée. Celle-ci sera située dans des locaux municipaux de 58 m², place de la Liberté et disposera d'un jardin mellifère de 300 m². Lieu d'échanges de bonnes pratiques entre apiculteurs amateurs, outil de sensibilisation pour le grand public et les scolaires, cet équipement géré par la Mam devrait être livré courant 2020. Des actions concrètes en faveur des insectes pollinisateurs qui méritent, d'autant plus aujourd'hui, toute notre attention. // LM



« Sensibiliser le public et les jeunes à l'apiculture »

Faire découvrir l'univers des abeilles aux habitants tout en accompagnant les apiculteurs amateurs dans leur problématique. Telles sont les missions de l'association La Maison de l'abeille martinéroise. Entretien avec son président, Guy Bellet.

aux fleurs le 27 avril ainsi que le 6 juillet lors de la 2^e édition de la Journée du miel.

Quel sera votre rôle au sein du projet de miellerie pédagogique ?

Rien que sur la commune, une centaine de ruches réparties sur quinze lieux différents sont installées. De nombreuses personnes s'intéressent à l'apiculture. Avec la future miellerie pédagogique, dont nous assurerons la gestion, nous allons permettre la diffusion

des connaissances et bonnes pratiques en matière d'apiculture amateur. Nous proposons un lieu aux normes d'hygiène offrant la possibilité aux apiculteurs de récolter leur miel, de retravailler la cire des abeilles pour créer des plaques naturelles nécessaires pour démarrer une ruche... Les enfants pourront observer en toute sécurité le fonctionnement d'un essaim et le processus de récolte du miel... // Propos recueillis par LM



Comment est née l'association La Maison de l'abeille martinéroise ?

Nous sommes partis d'un constat. Sur Internet, il existe de nombreuses ressources pour vulgariser l'apiculture s'adressant principalement aux adultes et peu pour un public plus jeune. D'autre part, nous voulions accompagner

les apiculteurs amateurs qui débutent. C'est en ce sens que notre association fut fondée le 30 juin 2017.

Quelles actions menez-vous ?

Notre volonté : créer des supports pédagogiques à destination des jeunes et des enfants tout en menant des actions de sensibilisation sur l'apiculture et la biodiversité. D'ailleurs, nous serons présents lors du Marché

#Défi photo !

Plantes grimpantes, fleurs dans les parcs, arbres majestueux, plantes sauvages... la biodiversité se niche dans tous les coins et recoins de la ville. Pour l'immortaliser, les habitants peuvent participer au Défi photo. Les clichés retenus seront exposés lors de la Foire verte du Murier. //

Modalité de participation : une photo par participant avec l'indication du lieu de la prise de vue, à envoyer sur biodiv@saintmartindheres.fr et sur les réseaux sociaux avec le hashtag #DéfiBiodiv jusqu'au 30 avril.

La Ligue de protection des oiseaux a recensé plus de **100 espèces** d'oiseaux.

Le Murier, un magnifique réservoir de biodiversité

La colline du Murier – classée inconstructible – est un site exceptionnel quant à la richesse de sa biodiversité. En effet, on dénombre 564 espèces et sous-espèces floristiques dont 14 sont considérées comme patrimoniales. 28 espèces d'orchidées sont recensées dont une endémique du Dauphiné, l'Ophrys du Grésivaudan (étude Gentiana).

52 espèces d'oiseaux, 13 de mammifères et 8 de reptiles et amphibiens cohabitent dans la colline (étude menée par la LPO*). Le site compte aussi la présence de la coronelle giron-dine, espèce de couleuvre totalement inoffensive et très rare en Isère, de la pie-grièche écorcheur et de la locustelle tachetée (deux espèces d'oiseaux en voie de régression en France). // GC

*Ligue pour la protection des oiseaux



La mare du Murier est un concentré de biodiversité.



Des maisons pour les oiseaux !



Installation d'un nichoir par un agent de la ville.

Mésange charbonnière, bleue, noire, huppée, étourneau sansonnet, bergeronnette grise, rouge-gorge... Autant d'espèces d'oiseaux indispensables à la biodiversité, mais qui ont tendance à migrer et à délaisser les villes par manque de sites propices à la nidification.

Saint-Martin-d'Hères a fait le choix d'ins-

taller 44 nichoirs dans 14 lieux de la commune. Une initiative qui permet d'offrir aux oiseaux des supports favorables à la nidification. Car ces espèces cavernicoles utilisent des cavités pour se reproduire. En milieu urbain elles manquent, en raison de la faible quantité de vieux arbres creux et des rénovations de façades supprimant les ouvertures.

Le choix des emplacements des nichoirs a été basé sur le diagnostic faunistique commandé par la ville à la Ligue de protection des oiseaux (LPO). Parcs, jardins partagés, cimetières... accueillent maintenant ces petits habitats pour ces compagnons qui jouent un rôle majeur au sein de la biodiversité. Consommation d'insectes nuisibles - notamment le moustique tigre - dissémination des graines pour la reforestation, pollinisation des plantes... les oiseaux ne se contentent pas de chanter... loin de là ! // GC



Rémi Fonters

Responsable du Pôle conservation à la Ligue de protection des oiseaux (LPO)

« Nous avons rendu le diagnostic biodiversité demandé par la ville en 2018, et avons pu établir que Saint-Martin-d'Hères était une commune remarquable par sa biodiversité. En effet, nous avons recensé une centaine d'espèces d'oiseaux, notamment le serin cini, passereau granivore, ainsi que des mésanges et des chardonnerets. La ville se situe sur un couloir migratoire, elle a aussi la particularité d'englober la colline du Murier pourvue de nombreux refuges pour toutes les espèces. Nous avons aussi identifié dix espèces de chauve-souris dont les pipistrelles qui mesurent environ cinq centimètres pour 20 cm d'envergure. Cette espèce urbaine de petite taille a la particularité de s'être bien acclimatée en milieu urbain très éclairé la nuit, contrairement aux plus grandes. » // Propos recueillis par KS

Christophe Bresson

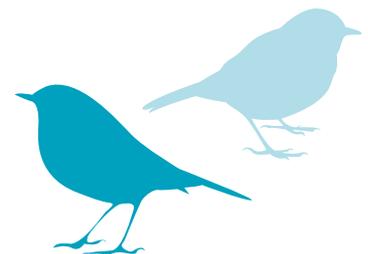


Adjoint à l'environnement

« La biodiversité recouvre l'ensemble des milieux naturels et des formes de vie ainsi que toutes les relations et interactions qui existent, d'une part, entre les organismes vivants eux-mêmes, d'autre part, entre ces organismes et leur milieu de vie. Elle est le tissu vivant de notre planète. Mais aujourd'hui elle est menacée. La protéger est vital et chacun doit prendre ses responsabilités et agir, tant à l'échelle nationale que locale. C'est en ce sens que la ville de Saint-Martin-d'Hères s'engage en faveur de la biodiversité en agissant sur plusieurs plans. Déjà, nous avons inscrit dans le règlement du PLU* la protection de la colline du Murier (20% du territoire communal), des berges de l'Isère et du caractère paysager du Domaine universitaire. Nous avons également mené des études avec les associations environnementales (LPO**, Gentiana..) afin de mieux connaître la biodiversité de notre territoire. Ces diagnostics ont mis en avant la richesse de la biodiversité dans notre commune, qui est un corridor biologique et où l'on dénombre plus d'une centaine d'espèces d'oiseaux. Nous impulsions aussi une multitude de projets favorisant le maintien de la biodiversité, comme l'installation de 30 ruches communales, de nouveaux jardins et vergers partagés... À travers des événements tels que Les Bons plans du développement durable nous avons à cœur de sensibiliser la population à la protection de la biodiversité. Enfin, dernièrement, la mise en place d'un schéma directeur – dans le cadre de la stratégie cadre sur la biodiversité 2019-2022 –, rend plus lisible, plus cohérente et plus ambitieuse la politique de notre ville en faveur de la biodiversité. Nous voulons en particulier concilier renforcement de la biodiversité en ville et renouvellement urbain. Notre travail est reconnu puisque la commune est labellisée Ville nature et écoquartier (ZAC Daudet). Nous voulons aussi renforcer nos partenariats avec la Métropole et l'Espace Belledonne. C'est donc avec force et conviction que nous menons nos actions. Et nous sommes heureux d'offrir, à l'occasion de la Foire verte du Murier, un sachet de graines mellifères aux Martinérois qui le souhaite, pour que chacun se sente partie prenante de la démarche biodiversité. » // Propos recueillis par GC

*Plan local d'urbanisme

**Ligue de la protection des oiseaux



Le contenu des textes publiés relève de l'entière responsabilité de leurs rédacteurs.

Majorité municipale

GRUPE COMMUNISTES ET APPARENTÉS

groupe-communistes-et-apparentes@saintmartindheres.fr



Jérôme Rubes

Saint-Martin-d'Hères, ville en transition

La ville de Grenoble a, pendant plus de deux semaines, fait beaucoup de communication autour de la Biennale des villes en transition. Saint-Martin-d'Hères, dont la majorité municipale est plus discrète, n'a pas attendu ces dernières années pour s'occuper des questions écologiques. En effet, nous mettons la question du développement durable au cœur de nos politiques. Chez nous, nous agissons plus que nous communiquons.

Tous nos investissements, depuis plus de 10 ans, sont réfléchis pour réduire nos déchets et nos consommations d'énergie.

Avant le passage de la compétence eau à la métropole, nous avons également une politique sociale concernant sa gestion. Nous avons institué un tarif progressif pour taxer les plus gros consommateurs et, pour les plus précaires, nous avons instauré la gratuité des premiers m³ d'eau.

Concernant la restauration municipale, nous servons des repas bio et travaillons en circuits courts avec des produits locaux et frais grâce à notre légumerie municipale, la seule dans l'agglomération.

Enfin, nous portons un grand projet comme Neyrpic qui est vertueux en termes d'écologie. 13 000 m² de panneaux photovoltaïques seront installés en toiture, le pôle de vie sera raccordé au réseau de chauffage urbain pour réduire l'empreinte carbone et afin de lutter contre les îlots de chaleur, une végétalisation importante est prévue.

À l'heure où les grands défis environnementaux sont à relever, chaque réalisation, chaque projet doit être conçu avec un objectif affirmé de réduction de la pollution.

COULEURS SMH (ÉCOLOGISTES ET SOCIÉTÉ CIVILE)

groupe-couleurs-smh@saintmartindheres.fr



Hervé Marguet

Bien vieillir, oui, mais où ?

Réalisé par l'architecte Alfred Berruyer, le couvent de la Délivrande fut bâti pour la congrégation religieuse installée dans le quartier alors défavorisé de La Croix-Rouge dès les années 1885-1886. Son architecture alterne pierre de taille et

éléments en ciment moulé. Labellisé "Patrimoine en Isère" il ne bénéficie pourtant d'aucune protection légale. Le parc identifié au PLU n'est pas constructible.

Actuellement la congrégation réfléchit au devenir de ce vaste bâtiment actuellement sous employé.

Par ailleurs, on ne compte sur la commune que deux établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes "EHPAD", anciennes maisons de retraites maintenant médicalisées : le Bon Pasteur 72 places et Philibert 80 places soit 152 places pour une commune de 38 500 habitants, une capacité d'accueil inférieure de moitié à la moyenne du département. Alarmant constat quand on sait que 2 458 personnes de la commune ont plus de 75 ans. Devant le manque de place pourquoi ne pas imaginer la transformation d'une partie de l'ancien couvent en EHPAD ? en résidence seniors ou autres formes d'hébergement ? Le Conseil Départemental a la gestion sur l'organisation sociale de la dépendance et le pouvoir de décision. Nous demandons à la municipalité en la personne de son maire d'intervenir pour porter cette idée. Un courrier dans ce sens sera envoyé à Monsieur le Conseiller Départemental et maire de Saint-Martin-d'Hères au nom du groupe Couleurs SMH.

GRUPE LES RÉPUBLICAINS

groupe-les-republicains@saintmartindheres.fr



Mohamed Gafsi

Travaux et gestion rigoureuse

Depuis des années notre groupe ne vote plus les délibérations concernant les travaux lors des conseils municipaux. Pratiquement sur chaque marché de travaux attribué nous nous voyons dans l'obligation de voter un avenant qui fait exploser la facture et cela au frais du contribuable. Cette situation est malheureusement pas l'apanage de la commune puisque nous la retrouvons également à la métropole mais à moindre échelle. Lors du dernier conseil municipal de surcroît il a été pris par le maire d'attribuer un marché de travaux pour la réfection de la piste d'athlétisme Paul Langevin qui en effet doit être réhabilitée.

Ces travaux ont été attribués par marché à bons de commande à une société qui avait un montant maximal de 210 000 euros annuel. Suite à un état de dégradation avancé il a été convenu un avenant de 31 000 euros supplémentaires et de ce fait le marché est passé à 241 000 euros HT soit une hausse de 14,76 %. C'est inacceptable et pour notre part, dès le départ ce marché aurait dû faire l'objet d'un appel d'offre ouvert afin de faire jouer la concurrence, qui doit être libre et non faussée.

Le maire est avant tout le garant des deniers du contribuable et il doit être constamment à la recherche de la moindre économie, afin d'être le plus efficace possible. Il semblerait que dans notre commune l'efficacité tout comme la recherche de l'intérêt général soient pour certains des considérations secondaires. C'est bien dommage...

GROUPE SOCIALISTE

groupe-socialiste@saintmartindheres.fr



Giovanni Cupani

Neyrpic : ne pas confondre ses valeurs, ses envies, ses droits et ses devoirs

Dans Le Dauphiné libéré du 6 mars 2019, nous avons été choqué-es par les propos tenus par une poignée d'opposants, martinérois et non martinérois, mais malheureusement aussi par des élu-es d'opposition (les Verts) qui donnent des leçons alors qu'ils devraient être exemplaires au regard de leur qualité d'élu-es de la République. Ces propos injurieux, tenus envers le maire de la ville de Saint-Martin-d'Hères, premier magistrat de la cité, ne sont pas dignes de leur fonction.

Nous sommes en démocratie, chacun d'entre nous a le droit d'avoir des points de vue différents, mais ils se doivent d'être respectueux.

L'éthique et le droit veulent que l'on ne traite pas le maire de menteur comme cela a été le cas dans l'interview sur le début des travaux du projet neyrpic.

En effet, conformément au code de l'urbanisme, les travaux ayant obtenu un permis de construire peuvent démarrer.

Ce projet, attendu par les Martinérois, va créer des centaines d'emplois pendant la construction et après l'ouverture du site.

Nous, élu-es Socialistes martinérois, soutenons ce projet et nous nous interrogeons sur les motivations réelles de ces personnes qui ont déjà été déboutées par la justice.

Ne nous ayant jamais présenté leur projet et son chiffrage, peut-être préfèrent-elles le "no man's land" actuel ?

GROUPE PARTI DE GAUCHE

groupe-parti-de-gauche@saintmartindheres.fr



Thierry Semanz

Le grand bavardage macronien inutile...

Connu sous son appellation officielle "grand débat", cette opération a été une perte de temps pour ceux qui y ont participé. Depuis le début, le prétendu débat est faussé. Les questionnaires mis en ligne sont si biaisés qu'ils provoquent davantage

un éclat de rire qu'autre chose.

En effet, les questions ne font que reprendre la feuille de route du gouvernement. On y a le choix, par exemple, entre « *reculer l'âge de la retraite* », « *augmenter le temps de travail* » ou « *revoir les conditions d'attribution de certaines aides sociales* ». Sic !

Bref, rien qui ne correspond aux attentes, aux envies des martinérois...

Nous, nous souhaitons que la question écologique soit au cœur des orientations. Rappel : il n'y a plus que 12 ans pour changer de modèle de production et de consommation pour éviter la catastrophe.

Nous défendons un système d'impôts plus juste avec le rétablissement de l'ISF, la création de 14 tranches d'impôt sur le revenu et la transformation de la CSG pour la rendre progressive. Un système avec lequel toutes celles et ceux qui gagnent moins de 4 000 euros par mois seraient gagnants.

C'est le cas d'énormément de martinérois !

Ce que nous voulons c'est davantage d'État. Planifions le fait qu'aucune personne, dans notre pays, ne devrait être à plus de 20 minutes d'un des cinq services publics essentiels. Pour lutter contre les déserts médicaux (à Saint-Martin-d'Hères, aussi, nous sommes touchés par ce fléau), nous souhaitons, oui, vous lisez bien, la création d'un corps de médecins fonctionnaires.

GROUPE SAINT-MARTIN-D'HÈRES AUTREMENT

groupe-saint-martin-dheres-autrement@saintmartindheres.fr



Asra Wassfi

Associations : Des subventions à la tête du client ?

Ruée vers l'Art, l'UPLT, ou encore l'ESSM Kodokan : la presse nous relaie les problèmes entre la municipalité, ses satellites et les associations qu'elles soient sportives ou culturelles. Malgré un cadre réglementaire identique, des associations tirent leur épingle du jeu en ayant plus de moyens : argent, salle type Heure Bleue pour des lotos, tirage papier, meilleure couverture dans le SMH mensuel. Certaines sont directement subventionnées par le Cabinet du Maire alors que c'est de la Culture ou CCAS. Régulièrement, la Ville, avec l'argent de nos impôts, compense les problèmes de gestion comme la feu MJC des Roseaux, le feu CAL (toutes deux ont sombré dans les abîmes), le SMH Football qui s'appelaient différemment à l'époque. Les problèmes sont toujours connus mais le Maire reconduit la subvention. Les autres trouvent du soutien hors de SMH pour mener au bout leur projet, aidées par la Métro, Département... Les habitants interrogent sur ces injustices. C'est simple. Certaines associations sont peut-être "politisées". Celles qui ne le sont pas ou pas dans le bon sens, se voient négligées. Comment prouver la discrimination ? C'est très compliqué en effet, il faudrait demander une copie de tous documents administratifs concernant d'autres associations similaires et analyser avec un avocat les différences de traitement. Un pouvoir public n'est pas d'obligé de financer une association. C'est le principe de la loi 1901. L'aide publique amène inexorablement à la connivence.

GROUPE SMH DEMAIN

groupe-smh-demain@saintmartindheres.fr



Philippe Charlot

La forte participation des Français à la marche pour le climat (plus de 350 000 personnes) a montré que la population comprend l'urgence d'agir pour éviter une catastrophe de très grande ampleur. Cette participation a été particulièrement forte dans l'agglomération grenobloise avec plus de 20 000 manifestants dont de nombreux

Martinérois. Pour agir pour le climat, ce ne sont pas simplement les citoyens qui doivent être exemplaires mais aussi et surtout les acteurs économiques et publiques. Depuis trop longtemps on culpabilise les habitants par exemple sur leurs déplacements quotidiens trop polluants sans toujours leur proposer une alternative crédible. Nous, élus, devons être moteur de cette transition écologique et solidaire et devons comprendre qu'il faut abandonner les projets inadaptés à l'urgence climatique car conçus sans tenir compte des conséquences négatives sur le climat. Ce n'est pas un hasard si le projet Neyrpic a été hué par des milliers de personnes. Ce projet est l'exemple de ce qu'il ne faut pas faire: modèle économique obsolète alors que la fréquentation des centres commerciaux est en baisse (-1.7% en 2018), propagation du consumérisme alors qu'on se revendique de l'émancipation citoyenne, forte augmentation du trafic sur Gabriel Péri et donc de la pollution de l'air qui tue une centaine de personnes chaque année dans l'agglomération... A cela la seule réponse de la majorité est le projet Neyrpic se fera. A ce rythme là le réchauffement climatique aussi.

PLACE DU 24 AVRIL 1915

MARCHÉ AUX FLEURS

27 AVRIL 8H-18H




RENAULT
La vie, avec passion

LE PORTAIL ROUGE

**Vente de véhicules
neufs et occasions**



Réparations
toutes marques
Mécanique - Carrosserie
Peinture - Véhicule
de remplacement

04 76 42 29 94

185, avenue Ambroise Croizat
38400 ST MARTIN D'HÈRES

Pose d'équipement pour handicapés



centre médical
rocheplane

fondation audavie

Prendre soin autrement

SEBB

**Entreprise Générale
de Maçonnerie**
Construction • Rénovation



QUALIBAT
Certificats N° 2112 - 1112

04 76 42 19 70
contact@sebb-bat.fr
1 Rue du Pré Ruffier - 38400 Saint-Martin-d'Hères



AIDE & SOINS à domicile

PRÉSERVEZ VOTRE AUTONOMIE !

04 76 40 05 58
www.adpa38.fr
Siège : Saint-Martin-d'Hères

L'ADPA crée des emplois ! Votre CV à recrutement@adpa38.fr



Depuis 1955, notre association **vous accompagne à votre domicile** quand votre autonomie est fragilisée par l'âge, le handicap ou la maladie (entretien du logement, aide et soins à la personne).

Interventions 7j/7

50% de réduction ou crédit d'impôt

Philippe Grorod

« Toute la musique que j'aime »



Professeur de musique au CRC Erik Satie depuis plus de trente ans, Philippe Grorod a voué sa vie à la musique et continue encore et encore à nourrir cette vocation née un peu par hasard au détour d'un accordéon.

Alerte, ses cheveux grisonnants tranchant avec son teint hâlé par le soleil, il observe amusé les partitions et les notes qui défilent dans un silence wagnérien. Son regard glisse, bienveillant, sur ses élèves qu'il accompagne depuis plusieurs dizaines d'années au CRC Erik Satie. « *Je n'avais pas vocation à en faire mon métier.* » Et pourtant ! Il a fait de sa passion dévorante pour la musique sa vie. Issu d'une famille d'ouvriers, Philippe Grorod s'est d'abord initié à l'accordéon sous l'impulsion de ses parents. « *Ma famille ne jouait pas d'instrument. Elle voyait dans la musique une manière de m'ouvrir l'esprit et elle s'est cotisée pour m'acheter mon premier accordéon.* » Il enchaîne solfège, pratique et répétitions, les notes lui chuchotent à l'oreille des airs de variétés et de morceaux classiques. « *L'accordéon est un instrument merveilleux qui, longtemps, a été rattaché au bal musette, à tort. Il possède en son sein de multiples sonorités.* » Durant son adolescence, il passe de l'accordéon à la basse électrique, période rock'n roll oblige ! Intarissable sur le sujet, le jeune homme délaisse, momentanément, ses études, pour le service militaire, alors obligatoire. « *De là, je suis tombé à cor et à cri dans la musique, en jouant dans différents orchestres de musique de l'armée. Je jouais énormément. Aucun jour ne se passait sans que je touche un instrument.* » De son temps libre, en permission, jouant dans des formations à l'occasion, il rencontre un orchestre professionnel. « *Il cherchait un musicien. J'ai sauté le pas devenant intermittent du spectacle.* »

La musique guidant ses pas, sa voie est toute tracée. « *J'ai poursuivi contre vents et marées.* » De fil en aiguille, croisant de multiples « gens du métier », il entre au Conservatoire de Grenoble comme enseignant. Dans la foulée, il passe le concours de la fonction publique territoriale. Musicien le soir, professeur d'éducation

musicale intervenant en milieu scolaire le jour, Philippe rejoint courant 1986-1987, le CRC Erik Satie après être passé par celui d'Échiroles. « *Je suis revenu à ma ville natale où j'enseigne alors le tuba et la basse électrique tout en participant à diverses formations musicales. Plus jeune, j'ai fait des premières parties de Police, Bashung... et maintenant, je consacre la majorité de mon temps à transmettre mon savoir auprès des enfants. C'est passionnant* », confie-t-il le sourire aux lèvres. Lui qui, dès le soir venu, troque son costume de professeur pour celui de bassiste ou d'accordéoniste suivant l'orchestre où il intervient, pour le plaisir de jouer, du jazz à la variété en passant par le rock. « *C'est essentiel de jouer dans des groupes et d'enseigner. Les deux pans de mes activités se nourrissent mutuellement pour évoluer en permanence.* »

“ La musique c'est toute ma vie. ”

Lui, qui dit « avoir été recruté sur le tas » comme enseignant. « *Transmettre mes connaissances à un public, à des enfants, cela m'a tout de suite plu, surtout que j'ai un bon contact avec les jeunes.* » Pour preuve ! L'un des instigateurs de l'orchestre à l'école Paul Bert ne voit pas le temps passer. « *Dès que je fais de la musique, je suis heureux. Parfois, c'est un peu plus difficile d'enseigner à certains enfants, leurs valeurs diffèrent d'avec les nôtres, question d'époque ! Mais j'ai toujours le goût et l'énergie de partager mon savoir-faire.* »

À un an et demi de la retraite, il ne s'imagine pas le moins du monde arrêter. « *Je vais avoir encore plus de temps pour jouer. Au lieu que ce soit le soir, là où j'ai moins la pêche, ce sera la journée, au top de ma forme !* » Ouvert vers les autres avec un sens certain du partage, du don de soi, Philippe Grorod compte aussi profiter de son autre passion, celle du monde de la mer, des univers portuaires jusqu'aux films et bibliographies maritimes. « *Cela me fascine.* » Et pendant ce temps-là, accordéon, basse ou tuba, Philippe jouait, joue et jouera toujours, la musique étant « *intimement liée à sa vie.* » // LM

Un mois de la musique vibrant !

Cuivres, vent, cordes sont de sortie et invitent à une folle farandole. Pour saluer le printemps au son des instruments, l'édition 2019 du Mois de la Musique et de la Quinzaine Musicale associe symphonie et harmonie, mettant à l'honneur la musique de films tout en passant par le blues.



Petits et grands ont découvert le conte musical Embarka bent et khass à la médiathèque espace André Malraux à l'occasion du Mois de la musique.

C'est en fanfare que le Mois de la Musique a été lancé. Son objectif ? Faire vivre la ville du 23 mars au 13 avril au rythme des mélodies, chants et animations diverses. En amont, tout d'abord, par le biais des livres. Les quatre espaces de la médiathèque invitent les lecteurs à un voyage musical notamment au travers de la musique de films. Mais pas que ! Les 10 et 12 avril, *Embarka Bent el Khass*, un conte des peuples nomades algériens emmènera les auditeurs dans un univers atypique, en musique. Les amateurs du jeu *Guitar Hero* ont pu créer leur propre set avec Makey

Makey lors d'un atelier numérique à la maison de quartier Gabriel Péri. Parallèlement, l'exposition Cinéma et Musique met en lumière certaines œuvres cinématographiques cultes via leur bande originale dans les différents espaces de la Médiathèque. Un mois qui se clôturera en beauté lors d'un Blind Test le 13 avril à 16 h.

Sous le signe de l'Harmonie

Si le Mois de la Musique s'est ouvert avec les livres, il s'est poursuivi tambour battant avec le CRC Erik Satie lors de la traditionnelle Quinzaine Artistique. Une édition particulière mettant en exergue l'Harmonie, cette formation musicale où les

instruments à vent laissent libre cours à leur expression sonore. Harmonie dans l'ensemble des arts, du théâtre à la danse en passant par le cinéma. Dès le 1^{er} avril, dans la plus pure tradition des Brass Bands et du carnaval de la Nouvelle-Orléans, les rues ont vibré des sonorités chaleureuses du Jazz New-Orleans tandis que les jeunes compositeurs-interprètes se sont abandonnés à leur imagination lors des Inventiones de Satie. Une conférence sur le Blues a permis de revenir aux sources de la musique à travers des standards incontournables de BB King à Albert Collins. En partenariat avec la Lyre Saint-

Marcellinoise, les chœurs et harmonie du CRC Erik Satie ont salué mélodieusement les cimes enneigées lors de *Résonances en harmonie* dans un concert à L'heure bleue. En écho à la fresque de la place du 8 Février 1962, les Martinérois ont pu danser sur des airs de *La La Land* avant de se retrouver à Mon Ciné pour découvrir le film éponyme. Et ce n'est pas fini ! Jazz à la salle Ambroise Croizat, Flash mob à l'école élémentaire Henri Barbusse, Carnaval de Venise, chorales et un spectacle haut en couleurs à l'espace culturel René Proby viendront clore cette édition riche en... harmonie. // LM

LA QUINZAINE ARTISTIQUE - À VOIR ET À ÉCOUTER

COUR DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE HENRI BARBUSSE

>>> Flash mob - *La vie en bleu*
Mercredi 10 avril, 11 h 15

SALLE AMBROISE CROIZAT

>>> *Carnaval de Venise*
Mercredi 10 avril, 19 h 30

>>> *Matinées chorales*
Jeudi 11 avril, 9 h 15 et à 14 h

>>> *Matinées chorales*
Vendredi 12 avril, 9 h 15

ESPACE CULTUREL RENÉ PROBY

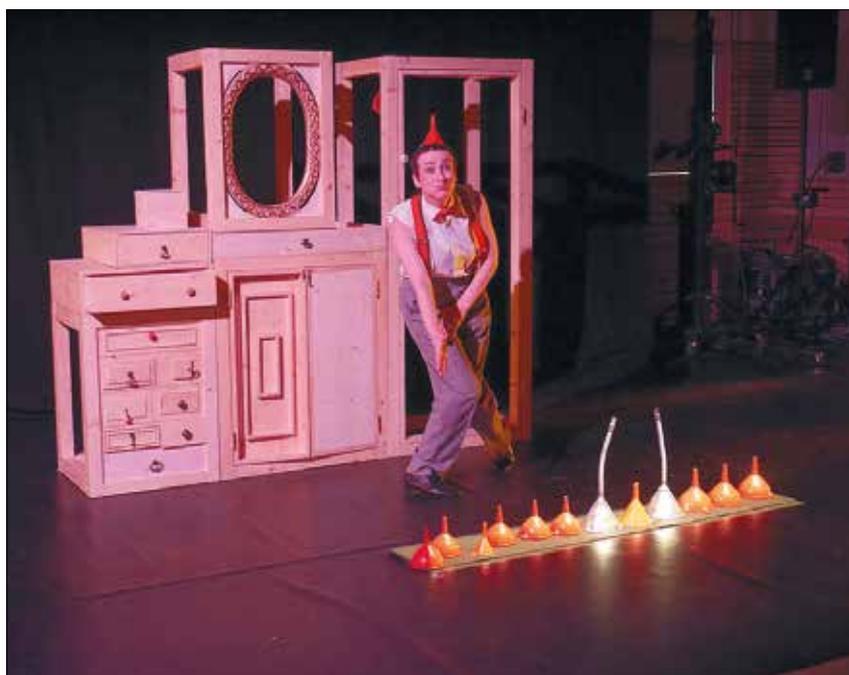
>>> *Des bémols dans la bobine*
Jeudi 11 et vendredi 12 avril, 19 h

PROMENONS-NOUS DANS LES LIVRES SOLIDAIRES

Le comité du Secours populaire de Saint-Martin-d'Hères organise le samedi 11 mai de 10 h à 18 h dans la salle Ambroise Croizat une vente de livres neufs et d'occasion. Des lectures seront contées aux enfants à 11 h, 14 h 30, 15 h 30 et 16 h 30.

Opéra party pour tout-petits !

Pour une après-midi pimentée, mélangez une pincée d'électro, un grand bol d'opéra, saupoudrez le tout de jeux clownsques et savourez *Désordre et dérangement*, un opéra électro clownesque délicieusement fêlé. À voir à l'Espace culturel René Proby, les 18 et 19 avril.



« Les jeunes enfants sont spontanément ouverts à toute forme d'art et baignent dans un univers vocal, notamment dans les échanges avec leur maman. L'opéra est finalement un univers que les tout-petits connaissent car souvent une mère s'adresse à son bébé en chantant ! », explique Sandrine Le Brun Bonhomme, créatrice du spectacle. C'est en partant de ce constat que cette chanteuse lyrique a créé *Désordre et dérangement*. Cet opéra électro clownesque, destiné au jeune public dès deux ans et aux parents, puise dans l'univers lyrique avec des extraits d'airs d'opéra de Mozart (extraits des *Noces de Figaro*, de la *Flûte enchantée*) et

de Sartorio (extrait de *Quanto Voglio*). « J'ai demandé au compositeur-claviériste Jean-Pierre Caporossi de faire le lien entre l'opéra, la voix lyrique et la musique électronique. » *Désordre et dérangement* mêle ainsi des ambiances électro, des rythmes de danses endiablées, des sons drôles et décalés et de la voix lyrique douce et puissante. C'est un spectacle très visuel, avec beaucoup de jeux clownsques autour d'une chanteuse, Dédé, et d'un musicien électro-bricoleur. « Dédé est un personnage traversé d'interrogations, de doutes, de grandes envolées lyriques, sage et fou à la fois. » Sur la scène tout se déplace, s'empile, se déconstruit, se range. Le spectateur est plongé dans le quotidien du jeune enfant, du bouillonnement qui l'anime. *Désordre et dérangement* invite petits et grands à un instant d'opéra aussi succulent qu'étonnant. // GC

Ateliers voix

En amont du spectacle, Sandrine Le Brun Bonhomme anime deux ateliers parents/enfants, "Corps et voix", samedi 13 avril à la Maison de quartier Paul Bert, de 9 h 30 à 10 h 30 pour les enfants de 2 à 4 ans et de 11 h à 12 h pour les enfants de 4 à 6 ans. « Des ateliers pour partir tous ensemble à la rencontre de nos voix. De la voix criée, chantée, parlée, de la comptine à l'opéra. Nous jouerons avec des objets, cuillères, entonnoirs, papier... qui deviendront des instruments de musique. » // GC

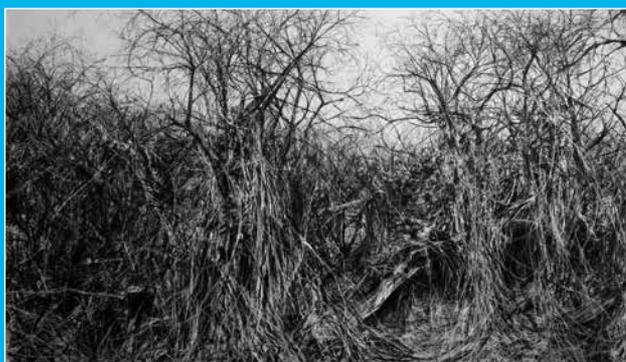
Réservations :
04 76 54 21 58,
culture.saintmartindheres.fr

BAL DE LA LIBERTÉ

Le bal de la liberté aura lieu le mardi 7 mai à 20 h 30, place de la Liberté au Village, avec les Barbarins Fourchus.

Dans les lacs du végétal

L'Espace Vallès présentera du 18 avril au 18 mai, les dessins au fusain de François Génot. Ce Strasbourgeois de 38 ans a été sensibilisé depuis l'enfance à la nature et au règne végétal, tant et si bien qu'il en a fait son propos principal. Il y a d'abord un espace vierge, puis l'artiste intervient sur la surface et l'envahit d'herbes folles, de lianes et de feuillages, de trouées de lumières aveuglantes. Bien



souvent, au cours de ses promenades dans la nature, il glane des végétaux, des bouts

de bois qu'il carbonise dont il se sert pour tracer ses noires arabesques. L'expansion en ap-

parence anarchique du végétal l'interpelle, son jaillissement et sa force qui transperce les revêtements les plus résistants dans l'espace urbain, le fascine. Alors, il invite le spectateur à se perdre dans les méandres des traits et des frottages, pour qu'il redevienne un être primitif, ou se sente comme le minuscule insecte progressant dans le fouillis qui l'abrite, dont il tire sa subsistance, tout comme les humains que nous sommes. // KS

L'Adace fête ses 60 ans

Diffuser la culture espagnole c'est ce que fait l'Adace depuis 1959. Elle souffle cette année ses soixante bougies, en proposant un spectacle haut en couleurs.

Dans les années 1945, ils sont nombreux, fuyant le franquisme, à venir se réfugier à Saint-Martin-d'Hères avec leur famille. En fin de semaine, elles se retrouvent ponctuellement pour partager quelques danses et des chants de leur pays, et récolter des fonds qu'ils enverront en Espagne pour soutenir les familles des prisonniers politiques retenus au pays. Mais c'est en 1959 qu'ils s'organisent officiellement pour faire



naître l'Association pour la diffusion de l'art et de la culture espagnole (Adace) avec cette ambition de passeurs chevillée au corps qui est encore, aujourd'hui leur ADN. Ainsi, ils entraînent les générations suivantes pour qu'elles n'oublient pas leurs racines et le folklore de leurs pères.

¡ No Pasarán !

Dans ses premières décennies d'existence, l'Adace mettait

surtout en avant des thèmes politiques forts notamment la lutte contre l'oppression. Avec l'arrivée de la troisième génération, le propos de cette association est devenu plus optimiste pour raconter l'histoire des paysans espagnols ou des marins du monde. Avec toujours, en filigrane, un message politique, une envie de réveiller les consciences en beauté autour des chants et des danses tra-

ditionnels venant de toutes les régions d'Espagne.

À l'heure espagnole

La soirée du 23 mars à l'espace Fernand Texier a affiché complet dès la première semaine. Soixante années d'existence, ça se fête d'autant plus que cette date correspond aussi à celle d'une autre tout aussi significative pour le peuple espagnol : les 80 ans de la fin de la guerre d'Espagne ! Qu'importe pourtant la gravité de cet anniversaire, car la soirée fut festive et pleine de clins d'œil avec tapas à profusion, un spectacle de flamenco suivi d'une initiation à cette danse et l'interprétation de la chanson des républicains espagnols. Toutes ces surprises concoctées par les membres de l'association ont contribué à faire de cette manifestation un moment chaleureux qui a rencontré cette fois encore un succès non démenti ! // KS

L'ESSM volley-ball, le club qui monte !



L'équipe des féminines niveau départemental.

L'ESSM volley-ball compte 180 adhérents. Club mixte, s'adressant aux tout-petits comme aux seniors, il mêle loisirs et compétitions afin d'ouvrir ses portes à un large public.

« L'orientation qui a été donnée au début des années 2000 a été de développer deux facettes : l'aspect loisirs, s'adressant plus particulièrement aux seniors et le côté compétition. Nous avons un formateur pour les débutants, cela nous permet d'intégrer de nouveaux adhérents dans de bonnes conditions », souligne Thierry Cases, président du club. Dès l'âge de 3 ans, les enfants peuvent s'initier à ce sport. « Jusqu'à l'âge de 13 ans environ, les tournois se jouent à

1 contre 1, 2 contre 2 puis 3 contre 3 selon les classes d'âge. » Car le volley demande beaucoup de technicité, « il s'agit d'un sport assez difficile », qui s'apprend étape par étape. Côté compétition, le club a de belles réussites. « Nous avons trois équipes féminines au niveau départemental, dont une que l'on souhaite faire monter en régional et une autre en national ». La transmission est aussi l'ADN du club. « Les joueurs les plus aguerris encadrent des plus jeunes et se forment aussi à l'arbitrage. » L'ESSM volley ball s'implique également dans la vie de la cité. En effet, le club participe à de nombreuses manifestations organisées par la ville et intervient auprès des écoles dans le cadre du périscolaire. « Tony, l'animateur du club propose des initiations au volley deux après-midi par semaine dans les écoles Romain Rolland et Condorcet pour faire découvrir ce sport aux enfants ». Quant aux projets à venir, le club n'en manque pas ! Avec le souhait d'accueillir au gymnase Jean-Pierre Boy, « qui a été conçu pour le volley et qui est un équipement magnifique », des matches de niveau national une à deux fois par an. Et, à plus long terme, le club souhaite s'ouvrir au beach volley. Un club qui bouge, se réinvente avec toujours à cœur la transmission et l'accès au sport au plus grand nombre. // GC



STAGES MULTI-SPORTS

SMH Rugby organise pendant les vacances scolaires des stages multi-sports, ou-

verts à tous les enfants de 7 à 12 ans (licenciés ou non). Encadrés par des éducateurs diplômés d'État, les enfants pourront pratiquer durant une semaine différentes activités sportives, rugby, volley, ultimate frisbee, baseball, course d'orientation. Ils se dérouleront du 15 au 19 avril, de 8 h 30 à 18 h, au stade Robert Barran, puis cet été du 8 au 12 juillet et du 26 au 30 août. //

Renseignements :
Vincent Gasparro, 06 61 71 69 39
Pierre Terras, 06 76 56 64 49.

© Catherine Chappuset

Carnaval

Sous le signe des super-héros

Place aux super héros ! Catwoman, Batman, Wonder Woman et autres personnages de Comics et d'inspirations cinématographiques ont envahi les rues de Saint-Martin-d'Hères, le 9 mars dernier. La thématique "Héros et héroïnes" a conquis petits et grands lors du traditionnel carnaval organisé par la MJC Bulles d'Hères. Plusieurs animations ont étayé le parcours débutant à 14 h 30 des maisons de quartier Paul Bert, Gabriel Péri, Romain Rolland et Elsa Triolet. De jeunes jongleuses sur échasses (1) ont conduit le défilé au rythme de la Batucada (2) sous l'œil amusé des enfants (3) jusqu'à son terminus, au parc Jo Blanchon. La déambulation s'est poursuivie, toujours en musique, avec un spectacle déguisé de pom-pom-girls ou un Jack Sparrow (4) – le protagoniste du film *Pirates des Caraïbes* – étonnamment réaliste a fait son apparition ! Des danseuses qui ont immergé le public dans une ambiance chaleureuse en attendant la mise à feu des robots réalisés en amont, lors d'ateliers créatifs à la maison de quartier Fernand Texier. En parallèle, les enfant se sont initiés à l'art du graffiti lors d'un atelier dédié (5). Le bonhomme carnaval s'est enflammé (6) sous les regards du public concluant cette journée riche en animations comme en émotions. // LM

1.



2.



3.



4.



5.



6.



Pour voir
la vidéo
rendez-vous sur
smh-webtv.fr



MAISON COMMUNALE

111 av.
Ambroise Croizat
Du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h 30
et de 13 h 30 à 17 h.
Accueil ouvert
jusqu'à 17 h.
Tél. 04 76 60 73 73.
Service état civil
fermé le lundi
matin.

CENTRE FINANCES PUBLIQUES

6 rue Docteur Fayollat.
Tél. 04 76 42 92 00

CONSEILLER JURIDIQUE

Permanences les 1^{er}
et 3^e lundis du mois,
en Maison communale.
Sur RDV auprès de l'accueil.
Tél. 04 76 60 73 73

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Permanences les 1^{er}
et 3^e mercredis du mois,
en Maison communale.
Sur RDV uniquement
au 04 76 60 73 73

IMPÔTS : UN NOUVEAU SERVICE D'ACCUEIL

La direction départementale
des finances publiques de
l'Isère propose, depuis le
1^{er} novembre 2018, un service
d'accueil personnalisé
sur rendez-vous.

Pour bénéficier de cette
réception personnalisée :

impots.gouv.fr - rubrique
"contact".

Avec ce nouveau service,
les usagers seront reçus ou
rappelés, à l'heure choisie,
par un agent des impôts.

Toutes les infos utiles
sur le Guide pratique 2019
et sur saintmartindheres.fr

URGENCES : Samu : 15 - Centre de secours : 18 - Police secours : 17
Police nationale (Hôtel de police de Grenoble) : 04 76 60 40 40
Police municipale : 04 56 58 91 81 - SOS Médecins : 04 38 701 701
Urgence sécurité gaz : 0 800 47 33 33 (GrDF)

CCAS 111 avenue Ambroise Croizat.
Tél. 04 76 60 74 12

**Instruction des dossiers RSA et aide sociale
pour les personnes âgées et handicapées** :
accueil sur rendez-vous le lundi de 13 h 30 à 17 h ;
le mardi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h ;
le mercredi de 9 h à 12 h.

Personnes handicapées : permanences tous
les lundis sur RDV de 9 h à 12 h et de 13 h 30
à 16 h 30 au CCAS. Tél. 06 08 75 50 40.

Violences conjugales : permanences du lundi
au vendredi de 14 h à 16 h au Centre de planification
et d'éducation familiale, 5 rue Anatole France.

**Permanences vie quotidienne dans les maisons
de quartier**. Sur rendez-vous auprès de l'accueil
des maisons de quartier.

Centre de soins infirmiers : ouvert à tous les
Martinérois, sur prescription médicale, avec
application du tiers-payant pour la facturation.
Deux possibilités

- À domicile, 7 j/7, de 7 h 15 à 20 h 15
ou à la permanence de soins, 1 rue Jules Verne,
(résidence autonomie Pierre Semard),
de 11 h 15 à 11 h 45, du lundi au vendredi.
- Sur rendez-vous le samedi et dimanche.
Tél. 04 56 58 91 11

... COMPÉTENCES MÉTROPOLE

Collecte des déchets ménagers

Horaires d'entrée et sortie des conteneurs poubelles

- Présentés le matin même avant 5 h pour les collectes matinales et avant 9 h pour les collectes réalisées en journée.
- Une dérogation est possible pour les particuliers en cas de collecte matinale uniquement : les bacs peuvent être présentés la veille au soir (après 19 h).
- Remisés sur l'espace privé immédiatement après la collecte, et en tout état de cause avant 12 h en cas de collecte matinale.
- Une dérogation est possible pour les particuliers en cas de collecte matinale ou en journée : les bacs doivent être remisés au plus tard à 19 h le jour de la collecte.

Dans tous les cas il convient de réduire l'impact visuel lié à la présence de bacs roulants sur l'espace public et privé.

COMPÉTENCES MÉTROPOLE...

Voirie

0 800 805 807 (gratuit depuis
un poste fixe) ou accueil.espace-public-voirie@lametro.fr

Eau

- Accueil administratif en Maison
communale : 04 57 04 06 99
du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h (fermé au public
le jeudi après-midi).
- Urgence "fuite" : 04 76 98 24 27
astreinte 24h/24, 7j/7
Contact mail :
eau.secteur.nord.est@lametro.fr

Assainissement

04 76 59 58 17

Déchetterie

27 rue Barnave (zone d'activité
Les Glairons).
Du lundi au samedi de 9 h à 12 h
et de 14 h à 17 h 30

N° vert (gratuit) : 0 800 500 027

En route pour l'été !



Le petit guide des vacances d'été 2019

est paru. Les vacances sont des temps de récupération indispensables pour le bien-être des enfants. Chaque été l'équipe municipale se mobilise pour proposer une palette d'activités variées et accessibles à tous. Pour les enfants porteurs de handicap ou ayant une allergie alimentaire, une rencontre préalable avec les parents avant toute inscription est nécessaire pour organiser le séjour de l'enfant dans de bonnes conditions. Vous aurez accès à des mini-séjours à Laffrey ou à l'Alpe du Grand Serre. Les accueils de loisirs au

Murier, à Langevin ou à Henri Barbusse offriront des activités sportives, culturelles ou ludiques à la journée. L'accueil de loisirs Henri Barbusse étant quant à lui orienté plus spécifiquement vers l'accueil des tout-petits. Les inscriptions commenceront le 20 mai, et les centres fonctionneront du 8 juillet au 29 août. // KS

Inscriptions :

service accueil vie scolaire
44 avenue Benoît Frachon - 04 76 60 74 42
Livrets disponibles dans les accueils de quartier ou sur www.saintmartindheres.fr

VOS MARCHÉS!

vous en font voir
de **toutes** les

COULEURS

*Les matins, à l'exception du lundi.

>> Champberton

(rue Federico Garcia Lorca)

**MERCREDI
ET SAMEDI**

>> Croix-Rouge

**JEUDI
ET DIMANCHE**

>> Paul Éluard

**MARDI
ET VENDREDI**

Maraîchers,
fromagers,
charcutiers-
traiteurs...
les commerçants
non sédentaires
sont à votre service,
près de chez vous,
tous les jours de la
semaine*.



SAINT-MARTIN-D'HÈRES

Votre hypermarché à taille humaine

À DÉCOUVRIR ou À REDÉCOUVRIR!



**+ GRAND
+ DE CHOIX
+ AGRÉABLE**

NOUVEAU! SERVICE DE LOCATION DE VÉHICULES
DE TOURISME ET UTILITAIRES JUSQU'À 20 M³

ET TOUJOURS MOINS CHER!

**OUVERT LE DIMANCHE MATIN
DE 9H À 12H30
PROFITEZ-EN!**

E.Leclerc  **SAINT-MARTIN-D'HÈRES**

Rue du Pré Ruffier - ZAC du nouveau centre ville 04 76 62 97 77

www.e-leclerc.com/st-martin-dheres



**MATHIAS DUPLESSY
ET LES VIOLONS DU MONDE**

MUSIQUE

**Mardi 30 avril
à 20 h**

// L'heure bleue

L'HEURE BLEUE

Rue Jean Vilar - 04 76 14 08 08 - Infos et billetterie sur le portail culturel : culture.saintmartindheres.fr

Tout va s'arranger

Théâtre - Compagnie le Chat du désert

Mercredi 10, jeudi 11 et vendredi 12 avril - 20 h

Mathias Duplessy et Les Violons du Monde

Musique

Mardi 30 avril - 20 h

L'homme qui tua Don Quichotte

Théâtre - Compagnie 1^{er} acte

Jeudi 16 mai - 20 h

**ESPACE CULTUREL
RENÉ PROBY**

2 place Édith Piaf (rue George Sand) - 04 76 60 73 63

Infos et billetterie sur le portail culturel culture.saintmartindheres.fr

Désordre et dérangement

Opéra - Compagnie Une autre Carmen

Jeudi 18, vendredi 19 avril - 10 h et 16 h

Après nous le déluge ?

Cirque - MJC Bulles d'Hères, C^{ie} Filyfolia

Vendredi 26 avril - 15 h et 20 h

Les soirées festival de danse

Danse - C^{ie} Colette Priou, Alpes concerts

Jeudi 2, vendredi 3 mai - 20 h

Samedi 4 mai - 15 h et 20 h

ESPACE VALLÈS

14 place de la République - 04 76 54 41 40

Les lignes de désir

Dessins au fusain de François Génot

Du 18 avril au 18 mai

Dans le cadre de Paysage < Paysages

MÉDIATHÈQUE

Mois de la musique

La musique fait son cinéma

Jusqu'au samedi 13 avril

Histoire à goûter

Mercredi 10 avril - 16 h

// Espace Gabriel Péri

Club lecteur

Coups de cœur des lecteurs

Mercredi 17 avril - 18 h 15

// Espace Gabriel Péri

P'tites histoires, P'tites comptines

Langue des signes française,

émotion et alimentation

Samedi 4 mai - 12 h

// Espace Paul Langevin

MON CINÉ

10 avenue Ambroise Croizat - 04 76 54 64 55

Festival Trois petits pas au cinéma

Festival jeune public

Du 14 au 18 avril

AGENDA

Commémoration du génocide arménien

Mercredi 24 avril - 11 h 30

// Place du 24 Avril 1915

Marché aux fleurs

Samedi 27 avril - de 8 h à 18 h

// Place du 24 avril 1915

**Journée du souvenir des victimes
et des héros de la Déportation**

Dimanche 28 avril - 11 h 15

// Monument aux morts

de la Déportation (Murier)

Bal de la Liberté

Orchestre les Barbarins Fourchus

Mardi 7 mai - 20 h 30

// Place de la Liberté au Village

Commémoration

de la victoire sur le nazisme

Mercredi 8 mai - De 9 h 45 à 12 h

// Circuit au départ du monument

aux morts de la Galochère

Informations

et lecture de carnets de vaccination

Par le service communal

hygiène et santé

Mardi 14 mai - De 14 h à 16 h 30

// Mosaïkafé, 26 avenue du 8 mai 1945